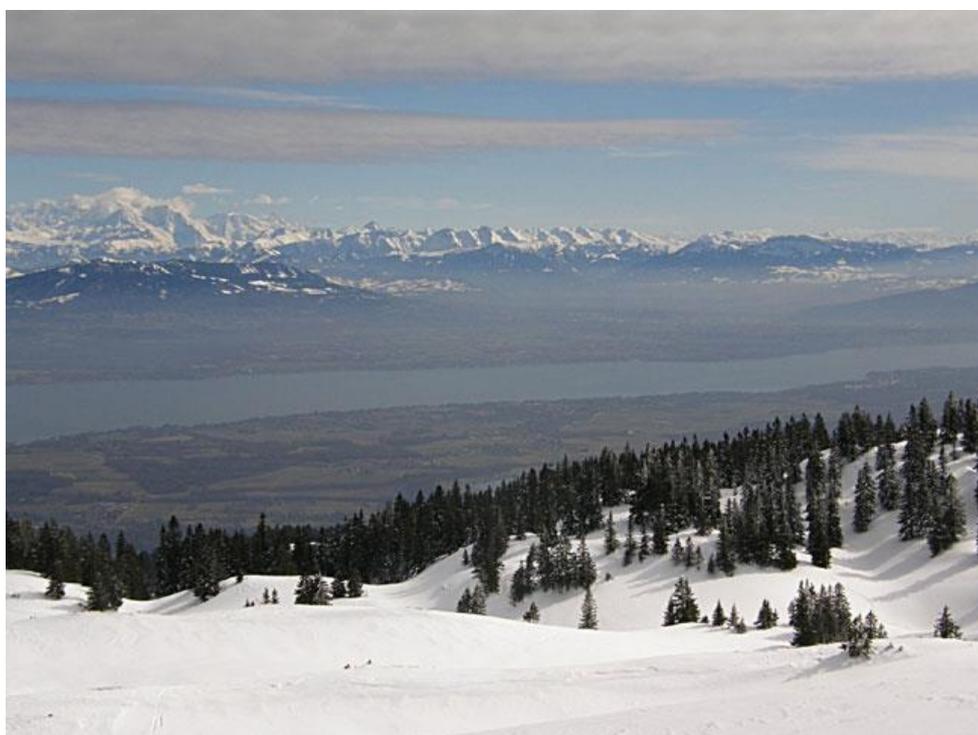


REVEILLON DANS LE HAUT JURA

Plateau des Rousses

Randonnée en étoile accompagnée en hôtel**
4 jours / 3 nuits / 3 jours de marche



Quatre jours de randonnée à raquettes dans les combes et les forêts du Haut Jura, ainsi que sur les crêtes du Jura.

*Le plateau des Rousses est un écrin hivernal. On y trouve plusieurs villages répartis autour d'un lac. Nous sommes logés en hôtel** dans le village de Bois d'Amont, situé à 1100 m d'altitude. Chaque jour nous partons en raquettes en direction d'un sommet dominant le plateau, belvédères de choix pour découvrir le jura vu d'en haut et les Alpes en toile de fond.*

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil et transfert.

Accueil et installation à l'hôtel, situé à l'écart du village de Bois d'Amont, dans la vallée de l'Orbe où le silence est roi. Présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 02 : Les Crêtes du Mont Tendre (1679 m)

Un court transfert (20 mn) jusqu'au Col du Marchairuz (1449 m), puis notre itinéraire suit la crête du Mont Tendre, traversant l'écrin du parc jurassien vaudois. La vue porte loin et permet d'observer les Alpes de l'Eiger aux Ecrins. Elle ne laisse pas indifférent et les paysages évoquent des rêves éveillés.

Dénivelée : + 420 m / - 420m Longueur : 12 kms

Déplacement en véhicule : 28 km A/R

Soirée de fête simple mais conviviale.(uniquement séjour du 29/12)

Jour 03 : La Dôle (1677 m)

Nouvelle incursion en Suisse aujourd'hui pour faire la connaissance de la Dôle, un sommet élancé et spectaculaire, véritable repère de chamois !

Nous passerons la journée sur les crêtes qui dominent le lac Léman en contrebas et offrent un large panorama sur les Alpes, de l'Oberland au Mt Blanc...

Dénivelée : + 510 m / - 510 m Longueur : 10 kms

Déplacement en véhicule : 26 km A/R

Jour 04 : Les fruitières de Nyon (1333m)

Une dernière randonnée dans les paysages uniques du Haut-Jura, ses pâturages et ses alpages. Voilà l'occasion de découvrir la vie de berger et leur métier au pays du Gruyère, de contempler une dernière fois l'immensité et la beauté des Alpes vues depuis ces contrées.

Dénivelée : + 270 m / - 270 m Longueur : 10 kms

Déplacement en véhicule : 24 km A/R

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Pour les personnes en voiture :

Le jour 01 à partir de 16h00 directement à l'hôtel situé à Bois d'Amont. Les coordonnées de l'hébergement vous seront données dans la convocation.

Pour les personnes en train :

Le Jour 01 à 17h20, gare CFF de la Cure. Un taxi assurera le transfert à Bois d'Amont.

Si vous arrivez en retard : passez un coup de fil à votre guide (coordonnées téléphoniques données à l'inscription).

Accès voiture :

En arrivant du nord : sortie n°7 à Poligny sur l'A39, puis suivre la N5 via Poligny, Champagnole, St-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Les Rousses. Suivre les indications « Bois d'Amont » depuis Les Rousses.

En arrivant du sud : sortie à Oyonnax sur l'A404 , puis traverser St-Claude et prendre la direction des Rousses en passant par Septmoncel, Lamoura et La Cure, où il faut suivre alors les indications « Bois d'Amont ».

En arrivant par l'est via Pontarlier (25) : prendre la direction « Lausanne » jusque Vallorbe où l'on rentre en Suisse. Suivre « Vallée de Joux » et passer par « Le Pont » et « Le Brassus ». Continuer en direction de « La Cure ». Une fois la frontière passée, vous êtes à Bois d'Amont.

Par la Suisse : depuis Lausanne ou Genève, prendre l'autoroute N1 jusqu'à Nyon, puis prendre la direction « Dijon ». Passer par « St-Cergue » et « La Cure » à la frontière et suivre ensuite la direction « Bois d'Amont ». **Attention ! Vignette suisse obligatoire pour l'autoroute** (en vente dans les douanes et certaines stations services).

Accès train : gare CFF de La Cure

Paris gare de Lyon : 12h18 – La Cure : 17h18.(Via Genève TGV)

Lyon Part Dieu : 12h38 - La Cure : 16h18.(Via Genève)

Horaires à vérifier sur le site <https://www.sbb.ch/fr>

Puis transfert de 10 mn en minibus jusqu'à Bois d'Amont, lieu du séjour.

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin + train CFF pour la gare de La Cure.

DISPERSION

Jour 04 à 16h15 à Bois d'Amont

Retour train : à 16h30 à la gare CFF de La Cure

La Cure : 16h50 – Paris gare de Lyon : 21h42 (Via Genève TGV)

La Cure : 16h50 – Lyon Part Dieu : 21h22 (via Genève)

Horaires à vérifier sur le site <https://www.sbb.ch/fr>

Retour voiture : à 16h15 à Bois d'Amont.

Retour avion : vers 16h30 à la gare de La Cure.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Il est possible d'arriver la veille ou de rester une nuit de plus à l'issue du séjour dans l'hôtel de Bois d'Amont, selon disponibilités.

Option : Dîner + nuit + petit déjeuner = 101 € (ne comprend pas le coût du taxi entre l'hébergement et la gare pour les personnes qui viennent en train : environ 50 € la course).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr



Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.

- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).

DATES ET PRIX

Dates :	Prix par personne
du 29 décembre au 01 janvier 2026	745 €
du 01 au 04 janvier 2026	685 €

Supplément chambre individuelle : 84 €

Nuit supplémentaire en ½ pension = 101 €/personne (chambre de 2 / + 28 € en single)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- les assurances annulation - assistance - rapatriement, interruption de séjour

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï !

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"

1/ 25 000 suisse "Vallée de Joux" (Introuvable ailleurs que dans la vallée de Joux !)

1/ 25 000 suisse 1241, 1221, et 1222 (3 cartes pour couvrir une vallée)

ou IGN Top 25 3426OT (mais il en manque un bout).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com

CFF : trains suisses www.sbb.ch/fr

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN